



*Genève, le 14 mars 2025*

Aux représentant-e-s de la presse  
et des médias

## **Contrôle nocturne à Genève : la police municipale met au jour un dispositif de jeux illégaux et du matériel destiné à la consommation de cocaïne.**

**Des agentes et agents de la police municipale de la Ville de Genève ont contrôlé un établissement public soupçonné d'exploiter des machines à sous illégales. À la suite d'un contrôle minutieux, la patrouille a pu mettre la main sur plusieurs machines à sous non autorisées, du matériel de poker et du matériel destiné à la consommation de cocaïne. Cette opération s'inscrivait dans le cadre de l'application de la Loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD).**

Fin février, vers 2h du matin, des agentes et agents de la police municipale de la Ville de Genève (APM) ont effectué un contrôle dans un établissement public dans le quartier de Plainpalais en raison de soupçons relatifs à l'exploitation de machines à sous illégales. Lors de ce contrôle, une machine à sous, connectée et fonctionnelle, sans autorisation a été découverte.

Souhaitant vérifier l'ensemble des installations, les APM ont approfondi leur contrôle dans l'établissement. Face au refus du responsable d'accéder à la cave, les APM ont sollicité l'appui d'une patrouille de la police cantonale. La fouille de la cave a permis de découvrir du matériel destiné à la consommation de cocaïne ainsi que d'autres machines à sous et du matériel de poker.

Ces faits ont été dénoncés par les APM à la Commission fédérale des maisons de jeux conformément à la Loi sur les jeux d'argent pour approfondir l'enquête. Pour l'heure, aucune information complémentaire ne peut être communiquée sur cette affaire.